



La *fédération des métiers de l'Éducation,*
de la *Recherche et de la Culture*

UNSA-Education
Auvergne-Rhône-Alpes

Bourse du Travail
32 Avenue de l'Europe
38032 GRENOBLE cedex 2

Téléphone :
04 76 23 38 54
07 83 86 63 95

Courrier électronique :
aura@unsa-education.org

Web :
<http://aura.unsa-education.com>

Twitter :
[@Marc_UNSA_Educ](https://twitter.com/Marc_UNSA_Educ)
[@AuRA_UNSA_Educ](https://twitter.com/AuRA_UNSA_Educ)

Grenoble le 05 septembre 2018

A Madame la Rectrice de l'académie de Grenoble
A Mesdames et Messieurs les Directeurs Académique des Services

Objet : Modification des contrats AESH - Demande d'audience

Madame la Rectrice,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Académiques des Services

L'**UNSA Education** et le **SE-Unsa** sont interpellés depuis le début de l'été, par des personnels AESH de l'académie. Ces derniers découvrent, avec amertume, qu'il leur est demandé d'assurer un service auprès des élèves de 21h pour ceux ayant un contrat à 50%, et de 24h pour les contrats à 60%... Leur contrat et par conséquent leur rémunération, restent inchangés, alors qu'ils sont aux côtés des élèves 3 h de plus par semaine ! Ce sont souvent les référents qui ont à justifier comme ils le peuvent , de la nouvelle répartition du temps de travail.

Les AESH dénoncent l'annualisation sur 36 semaines, alors qu'ils signent un contrat sur 40 semaines, et s'étonnent de leur temps hebdomadaire de présence supplémentaire, alors qu'il n'y aurait pas de changement dans leur contrat de travail.

Nous, les délégués des personnels, demandons qu'une information rapide parvienne à l'ensemble des AESH employés par l'académie de Grenoble ainsi qu'aux référents de scolarité, aux directeurs d'écoles et aux personnels de directions.

Manifestement, les AESH n'ont pas été informés des mesures prises suite au choix académique d'harmonisation des contrats, ou bien l'information diffusée n'a pas été jusqu'à chacun des agents.

Nous sollicitons de votre part une audience afin d'échanger sur le sujet.

Dans l'attente d'informations complémentaires indispensables pour pouvoir renseigner et accompagner ces collègues.

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, une audience au afin d'échanger sur ce sujet.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente requête, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les Directeurs Académiques des Services, l'expression de nos sentiments respectueux.

Marc DURIEUX
Secrétaire régional UNSA Education
Auvergne-Rhône-Alpes